



eCm

école des cadres missionnés
Enseignement catholique

Formations
2015 - 2016





Formations présentées

Editorial	Page 2
<i>Principes de formation</i>	Page 3
Parcours de réflexion à la prise de responsabilité ou Bilan d'orientation professionnelle	Page 6
Formation des Chefs d'établissement du 2 nd degré	Page 8
Formation des Chefs d'établissement à l'accompagnement professionnel	Page 39
Formation des Cadres de direction:	Page 43
- Adjoint dans l'enseignement général - Adjoint dans l'enseignement technique et/ou professionnel - Responsables SEGPA	
Formation des chefs de travaux	Page 47
Formation des Chargés de Mission	Page 50
Formation des Responsables ASH en direction diocésaine	Page 54
Contacts	Page 56



Editorial

Prendre des responsabilités dans l'Enseignement catholique relève d'un engagement personnel et professionnel qui demande tout à la fois de :

- Participer à la réalisation de la mission éducative commune.
- Promouvoir une éthique de l'action pédagogique collective.
- Affronter collectivement la complexité en faisant travailler ensemble des personnes différentes pour créer la communauté éducative.
- Passer de l'exercice de la pédagogie au pilotage éducatif et pédagogique.

Afin d'y préparer, et dans le cadre du projet et des orientations de l'Enseignement Catholique, l'ECM a le souci, pour chacun des publics de responsables accueillis :

- **De mettre les compétences professionnelles au service du projet institutionnel.**
- **D'accompagner la prise de fonction** : permettre aux responsables d'adapter et réguler leur mode de pilotage, de développer leur capacité réflexive, de construire une vision stratégique et prospective.
- **De favoriser la professionnalisation** en veillant à la personnalisation des parcours.
- **De valoriser les compétences acquises et favoriser le développement professionnel.**

Les choix et orientations de l'ECM concernant les propositions de formation et les démarches mises en œuvre prennent leur source dans la conception de la personne et de la responsabilité inscrite dans le projet de l'Enseignement catholique et tout particulièrement soulignée par ces trois articles du statut de l'Enseignement Catholique :

Article 75 : « Rejoindre l'Enseignement Catholique demande à chacun d'inscrire ses compétences et sa liberté personnelle dans des visées éducatives partagées. Cela crée un droit et un devoir à l'accompagnement et à la formation, adaptés à la responsabilité confiée. Plus largement, les responsables de l'Enseignement Catholique s'attachent à une gestion des ressources humaines éclairée et nourrie par la conception chrétienne de l'homme et de son développement. »

Article 76 : « L'accompagnement des personnes comporte en même temps un aspect professionnel et un aspect institutionnel qui doivent être pris en compte et articulés. »

Article 79 : « « Chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. » Il importe donc de reconnaître le cheminement de chacun, de favoriser son développement personnel et de rechercher avec lui les voies adaptées d'une promotion professionnelle. »

L'équipe de l'ECM est heureuse de vous présenter le catalogue des formations 2015/2016 et reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous donner les compléments d'information dont vous auriez besoin.



Principes de formation

Ce qui sous-tend les parcours de formation de l'ECM :

- 2 références et ancrages explicites
- 3 convictions essentielles
- 12 principes de formation

2 références et ancrages explicites :

- L'anthropologie chrétienne
- La pensée sociale de l'Eglise

3 convictions essentielles :

La formation professionnelle est le lieu de la rencontre entre une personne, un projet professionnel, une institution et un groupe. Elle repose sur 3 convictions essentielles :

- La formation inscrit la personne dans un cheminement professionnel et personnel dont elle est l'actrice : la connaissance de soi en responsabilité est une vigilance essentielle et permanente.
- Elle prépare à une action ancrée et référée à l'Evangile et au projet de l'Enseignement catholique dans les différents domaines de responsabilité des cadres de l'Enseignement Catholique.
- Elle fait de la dimension pédagogique et éducative le cœur du pilotage.



12 Principes de formation

Des parcours qui :

- ✓ sont éclairés par les apports de la recherche en sciences humaines et sociales
- ✓ s'appuient sur une approche systémique pour prendre en compte la complexité
- ✓ favorisent la construction d'un pilotage éthique et porteur de sens
- ✓ provoquent et accompagnent les changements de posture
- ✓ préparent à la conduite du changement
- ✓ engagent à habiter les espaces de liberté
- ✓ développent la pratique réflexive
- ✓ font faire l'expérience de la communauté et de la primauté de la personne et de la relation
- ✓ s'inscrivent dans le temps
- ✓ prévoient des contenus et activités diversifiés tenant
- ✓ compte des besoins et compétences des stagiaires
- ✓ privilégient la mise en activité individuelle et collective
- ✓ favorisent et accompagnent, en s'appuyant sur la réalité professionnelle des stagiaires, l'évolution des postures et le développement des compétences.



**Parcours de discernement
à la prise de responsabilité
dans l'Enseignement Catholique**



ou
**Bilan d'orientation
professionnelle
dans l'Enseignement Catholique**



Présentation générale

Un parcours de discernement à la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement Catholique ou un bilan d'orientation professionnelle (BOPEC) peut être mis en place à l'initiative d'un territoire (Tutelles et Formiris territorial)

Visées des parcours

- Permettre aux enseignants (1^{er} ou 2nd degré et aux personnels des établissements scolaires d'engager une réflexion vers la prise de responsabilité au sein de l'Enseignement Catholique, quel que soit le champ envisagé : animation, formation, direction.
- Relever ensemble le défi du renouvellement des acteurs et des responsables dans l'enseignement catholique, en construisant une meilleure visibilité des engagements humains et des possibilités d'évolution professionnelle.

Objectifs

- Permettre à toute personne de s'interroger sur la notion de prise de responsabilités, pour soi et le collectif.
- Permettre à toute personne d'être informée sur un éventail large des métiers et activités au sein de l'Enseignement Catholique, conseillée et accompagnée de façon individualisée et collective
- Donner une représentation partagée de l'ensemble des possibles en termes de promotion professionnelle et de développement de compétences au sein de l'Enseignement Catholique
- Permettre, dans un cadre contenant, à chaque participant de questionner ses motivations et de construire son propre projet
- Permettre la compréhension des articulations entre projets personnels, projets collectifs et projet de l'Enseignement Catholique
- Permettre à chaque personne d'élaborer un projet professionnel avec plan d'action incluant ou pas de la formation

Organisation du parcours

Les parcours sont organisés en partenariat avec associations territoriales de Formiris afin de garantir une bonne adaptation aux contextes territorial et diocésains.

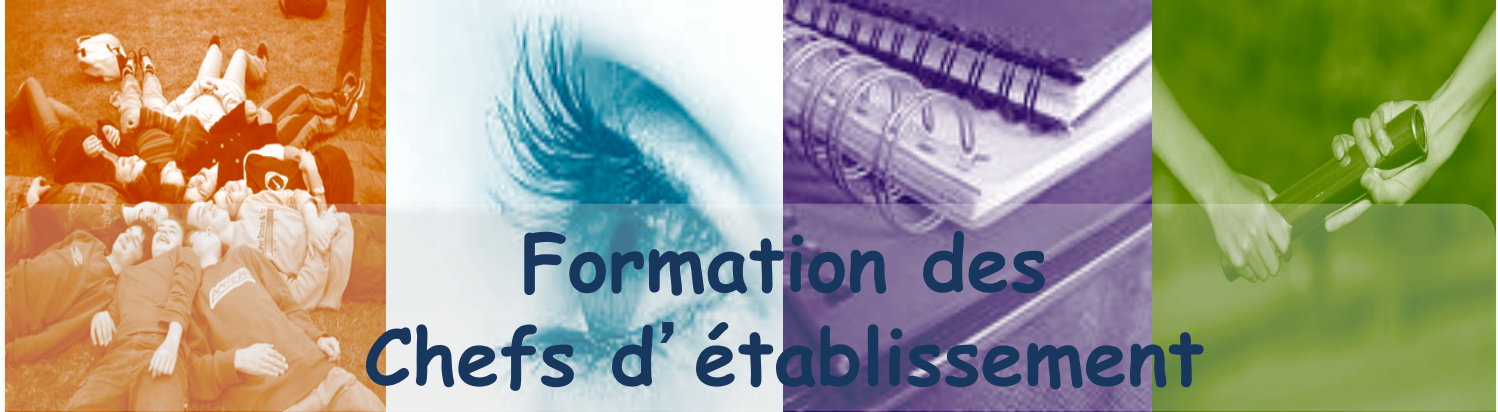
- Un cursus de six ou sept jours, composé de trois sessions de 2 à 3 jours, étalées sur une durée de six mois - un an pour permettre la maturation du projet
- Des temps d'intersession investis pour poser les éléments de sa réflexion, lire, rencontrer des acteurs en responsabilité.

L'ECM, comme tout autre institut de formation, peut être sollicité pour organiser, en lien avec les territoires (tutelles et Formiris) ces parcours.

S'adresser à Myriam Boutruche : m-boutruche@enseignement-catholique.fr



Formation des Chefs d'établissement du 2nd degré



Formation des Chefs d'établissement

Un parcours progressif et accompagné

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif de 3 années et un trimestre.

• Détermination

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

• Formation préalable

Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- *en s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier,*
- *en acquérant les connaissances*
- *en développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.*

• Formation post-nomination

Une année et un trimestre pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Depuis 2014

Les formations en année préalable et en année post-nomination sont intégrées à un parcours conduisant à une certification obligatoire de niveau 1: « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »



Détermination

1^{ère} phase
du dispositif de formation initiale

Conditions pour suivre cette 1^{ère} phase du dispositif

⇒ **Etre inscrit au dispositif par une tutelle
diocésaine ou congréganiste.**



Année de détermination

- 1 - La Tutelle inscrit le stagiaire en formation.
- 2 - L'ECM adresse au stagiaire retenu les informations sur le dispositif, et les modalités de prise en charge (Formiris, OPCALIA...).
- 3 - Le stagiaire entre en année de détermination, constituée de 4 étapes :
 - une session inaugurale (2 jours)
 - une session longue, en résidentiel (10 jours)
 - un stage d'observation (5 jours)
 - une session de relecture (3 jours)

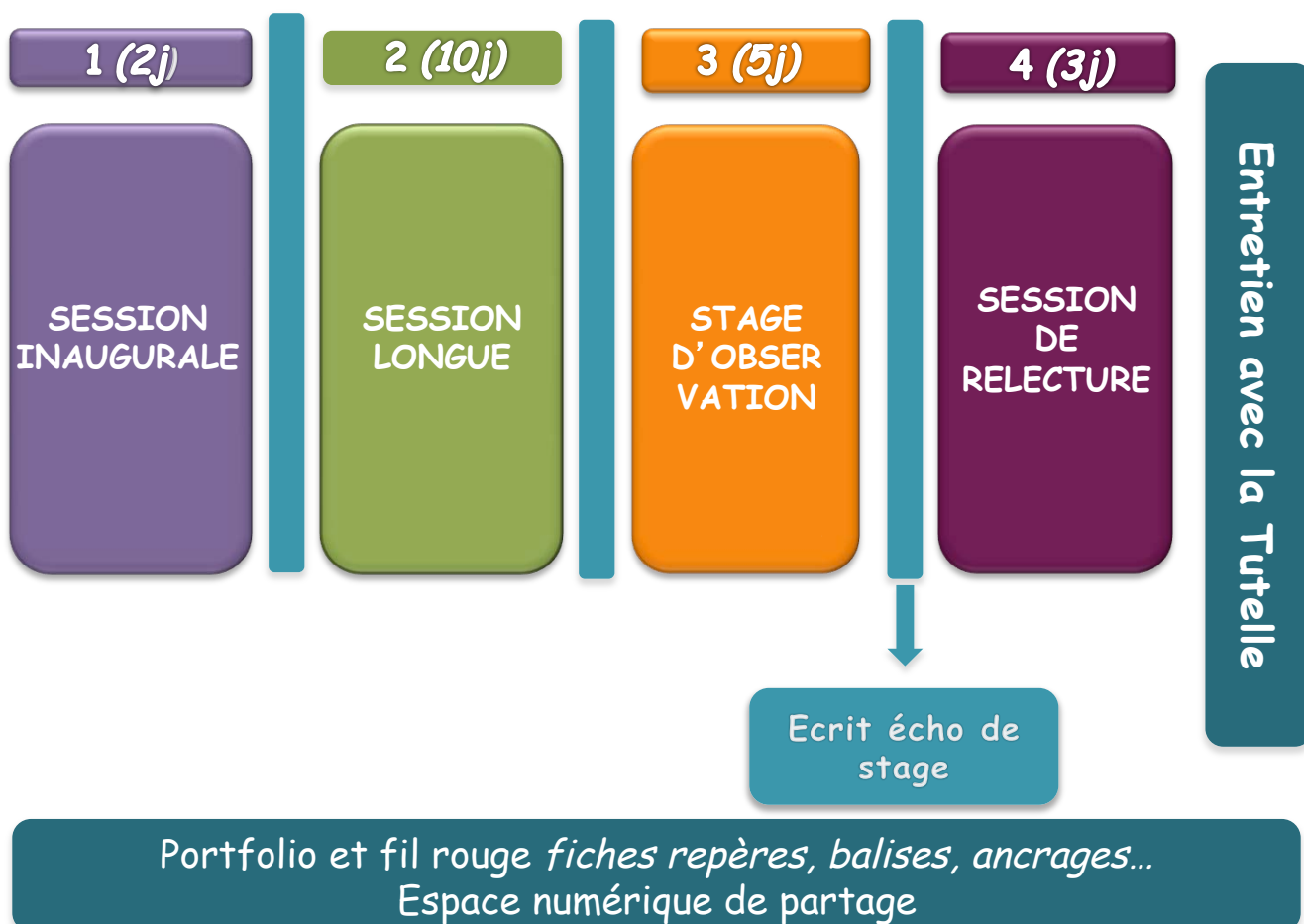
La session inaugurale et la session longue, en proposant un éclairage progressif sur la mission et le métier de chef d'établissement, aident le stagiaire à construire les fondements de sa détermination. Un stage dans un établissement différent du sien lui permet d'observer la réalité professionnelle d'un chef d'établissement, et de comprendre le fonctionnement global de l'établissement. Les observations sont formalisées dans un écrit de type « écho de stage ». Enfin, la session de relecture, temps de synthèse, permet de construire un choix éclairé, de préparer l'entretien avec la tutelle et de se projeter dans la formation à venir.

- 4- La tutelle a un nouvel entretien avec le stagiaire. Elle reprend avec lui l'étude de ses motivations et l'évolution de celles-ci. En fonction de la réalité des postes à pourvoir dans les établissements de la tutelle et/ou du cheminement du stagiaire, la tutelle et/ou le stagiaire peuvent alors décider :
 - La poursuite du processus de formation préparant à la fonction de chef d'établissement. L'inscription en année préalable est réalisée par le stagiaire.
 - La poursuite du parcours de formation (et de certification) dans le cadre de la formation des cadres intermédiaires (Adjoint de direction) (Certification de pilote stratégique et opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation).
 - L'interruption de la formation.



Année de détermination

Année de détermination





Session inaugurale

La session inaugurale constitue l'entrée en formation. Elle ouvre le parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'enseignement catholique.

Objectifs et contenus

- Comprendre et prendre la mesure du « recevoir Mission ».
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires à la connaissance des champs éducatifs et pédagogiques : définir les concepts clés et leurs enjeux dans le pilotage pédagogique. (apprentissage, évaluation, discipline...)

Modalités pédagogiques

- Conférences
- Table ronde
- Temps de groupe
- Débats

Durée : 2 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Dates : 17 et 18
septembre 2015

Code Formiris
communiqué à la
confirmation
d'inscription

Coût :

- Enseignant : budget national Formiris
- Personnel OGEc : **(OPCALIA)** 420 €
- autres budgets : nous consulter



Session longue

D'une durée de 10 jours (comprenant une approche théologique), cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

Objectifs et contenus

- Comprendre et prendre la mesure du « recevoir Mission ».
- Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Ecclésiologie, Théologie, Droit canon.
- Construire les repères nécessaires à la connaissance des champs éducatifs et pédagogiques : définir les concepts clés et leurs enjeux dans le pilotage pédagogique. (apprentissage, évaluation, discipline...)
- Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

Modalités pédagogiques

- Apports-éclairages, débats
- Rencontres, témoignages, entretiens,
- Exercices, groupes de débriefing,
- Etudes de cas

Durée : 9 jours

1^{er} groupe:
Du 5 au 16 octobre 2015
Lieu : LYON (La Tourette)

2^{ème} groupe:
Du 23 novembre au 4 décembre 2015
Lieu : LILLE (Bouvines)

3^{ème} groupe:
du 18 au 29 janvier 2016
Lieu : ANGERS

Codes Formiris
communiqués à la
confirmation d'inscription

Coût :

- Enseignant : budget national Formiris
- Personnel OGE : (OPCALIA) 1890€
- autres budgets : nous consulter



Stage d'observation

Ce stage, situé en écho de la session de détermination, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager la vie au quotidien d'un établissement et de son chef d'établissement, et d'en rendre compte au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

Objectifs

- Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...
- Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- Par rapport à ces observations, questionner sa détermination : *En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet? En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question?*

Recommandations

- En accord avec le chef d'établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions au cours de l'année (conseil de classe, conseil d'établissement...)
- Le stagiaire s'engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

Ecrit écho de stage

Cet écrit rend compte des observations et de l'analyse qui peut en être faite pour nourrir la démarche de détermination.

1ère partie : structuration du recueil d'observation

2ème partie : analyse de cette expérience d'observation dans le cadre du cheminement de la détermination

Cet écrit (d'une dizaine de pages maximum), est à adresser à l'Ecole des Cadres Missionnés 2 semaines avant la session de relecture.

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la session longue et la session de relecture

Code Formiris
communiqué par l'ECM
en fonction de la
période concernée.

Coût :

- Enseignant : budget national Formiris
- Personnel OGE : (OPCALIA) 600 €
- autres budgets : nous consulter



Session de relecture

Cette session de 3 jours constitue le temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination. Elle invite chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

Objectifs et contenus

- Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- Poser les fondements de sa détermination, et être capable de les expliciter.
- Préparer l'entretien avec la Tutelle.
- Se projeter dans un parcours de formation pour l'avenir.

Modalités pédagogiques

- Conférence-éclairage sur la démarche de relecture
- Ateliers de relecture
- Atelier-rencontre avec de nouveaux chefs d'établissement
- Entretiens individuels

Durée : 3 jours

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

du 17 au 19 mai 2016

Codes Formiris
communiqués à la
confirmation
d'inscription

Coût :

- Enseignant : budget national Formiris
- Personnel OGE : (OPCALIA) 630 €
- autres budgets : nous consulter



Préparation de la certification de
« Dirigeant des organisations éducatives
scolaires et/ou de formation »

Formation certifiante
Certification professionnelle de niveau I

L'année de formation préalable et l'année de post-nomination sont intégrées à un parcours certifiant.



Présentation de la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

La certification professionnelle s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de direction générale, de management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Le dirigeant d'une organisation éducative et scolaire appuie son expertise sur des compétences en leadership pédagogique nécessitant à la fois de savoir diriger une institution et piloter une équipe dans un cadre éthique et porteur de sens.

Organisation du Parcours

- La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations scolaires éducatives et/ou de formation ».
- Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :
 - Des temps de présentiels
 - Un accompagnement professionnel
 - Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage.

Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du chef d'établissement sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- **Un principe épistémologique** : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Au cours des deux années, cinq Unités de Certification font l'objet d'une validation conduisant à la certification obligatoire de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification de niveau I enregistré au Registre National de la Certification Professionnelle le 16 avril 2014)



Formation préalable

2^{ème} phase
du dispositif de formation initiale

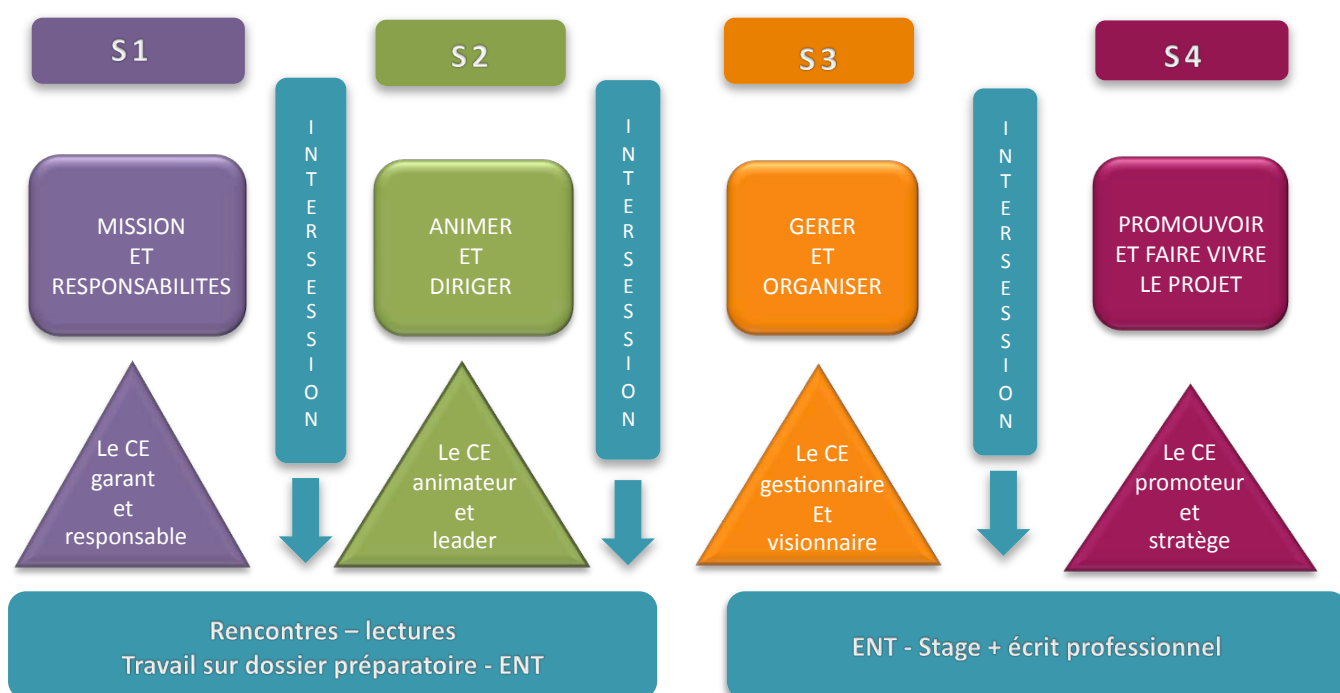
1^{ère} année de la certification

Conditions pour suivre cette 2^{ème} phase du dispositif

↳ **La Tutelle et le stagiaire confirment
l'engagement dans la seconde phase du parcours.**



Si le stagiaire, en accord avec sa tutelle, décide de poursuivre le parcours de formation, il s'engage à suivre les sessions S1, S2, S3 et S4 qui forment un tout indivisible.



NB : Chaque session commence le premier jour à 10h00 et se termine le dernier jour à 16h00

Dans le cadre de la certification, les UC2 (Management éducatif et pédagogique) et UC3 (Management des Ressources Humaines) font l'objet d'une validation.

Prise en charge de la formation

Enseignant : Budget National Formiris (Code communiqué à la confirmation d'inscription)

Personnel OGE : Convention OPCALIA ou autre organisme financeur.

Coût global 25 jours de formation : 4 800,00 €



S1 : Mission et Responsabilités

Objectifs et contenus

Habiter sa liberté dans un cadre analysé en tant que système

Les notions de responsabilité, pouvoir, autorité, délégation, subsidiarité

- Exercer sa mission de chef d'établissement et agir en responsabilité
 - ❖ *la responsabilité éducative du chef d'établissement à l'école de la liberté*
 - ❖ *un cadre juridique qui permet une contribution originale de l'Enseignement Catholique au service public de l'Éducation Nationale*
 - ❖ *un cadre juridique qui participe à la promotion de la personne*
 - ❖ *l'établissement est premier*
 - ❖ *éduquer à la liberté à l'intérieur d'un cadre juridique qui engage chaque acteur*
 - ❖ *loi, éthique et morale*
 - ❖ *faire vivre la communauté : éclairage théologique*

L'Enseignement catholique dans le système éducatif français et européen

- Situer l'établissement et le chef d'établissement dans une organisation
- Situer l'établissement et le chef d'établissement en relation
- Autour des enjeux de l'orientation, le chef d'établissement responsable et garant de l'accompagnement du parcours du jeune et de son orientation - dans le cadre de sa mission éducative qui est première

Enjeux et défis des réformes, dimension européenne

- Faire émerger les défis et enjeux des réformes et partager une vision commune
- Piloter par le sens et non par les dispositifs
- Accompagner tous les jeunes dans leur parcours

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages, conférences
- Etudes de documents
- Travaux de groupe
- Etudes de cas
- Travail sur portfolio

Durée : 5 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Groupe 1 :

du 21 au 25 septembre
2015

Groupe 2 :

du 12 au 16 octobre
2015



S2 : Animer et Diriger

Objectifs et contenus

Penser et faire vivre l'organisation apprenante

▪ *Penser l'établissement comme un système et faire vivre les temps et les espaces qui favorisent la relation, la parole des acteurs et le débat, qui permettent de croiser les regards.*

- Identifier la place, le rôle et la fonction des différents conseils et instances
- Favoriser les structures de participation, de concertation, et d'élaboration collective
- Acquérir des démarches, outils et techniques pour animer, communiquer, gérer le temps...

Initier, favoriser et accompagner les démarches de projets

▪ *Développer l'animation par les projets et la prise en compte du cheminement des personnes pour favoriser la cohérence dans la communauté éducative (dont le CE est garant), la complémentarité des compétences, la responsabilisation des acteurs, et la prise d'initiative, la créativité, l'autonomie.*

- Rechercher et traiter les informations à visée prospective
- Initier, favoriser, accompagner des démarches de projet

Se donner des clés de lecture du fonctionnement d'une équipe, de la dynamique des groupes et relations interpersonnelles - et se situer en relation aux autres

▪ *Penser son action de chef d'établissement comme «Être d'alliance» .*

- Développer des compétences de management, de médiation et de gestion des conflits.

Durée : 5 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Groupe 1 :

du 30 novembre au 4
décembre 2015

Groupe 2 :

du 7 au 11 décembre
2015

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages, conférences
- Etudes de documents
- Travaux de groupe
- Etudes de cas
- Travail sur portfolio



S3 : Gérer et Organiser

Objectifs et contenus

Gérer des richesses humaines, des moyens économiques au service du Projet

- **en cherchant à promouvoir les personnes**
 - Gestion des Richesses Humaines d'un établissement scolaire
 - Management - Délégation - Subsidiarité
 - Piloter des personnes
 - Les entretiens (*des postures, des outils*)
- **en respectant un cadre juridique incontournable, non négociable**
 - Gestion des Richesses Humaines d'un établissement scolaire
 - Législation sociale
(sources de droit - conventions collectives - négociations nationales sur la GRH - classifications - entretiens annuels - formation professionnelle)
- **en veillant à pérenniser l'établissement**
 - La responsabilité du CE
 - L'organisation de la gestion économique sur une année
 - Gérer : fonctionner et investir
 - Lire et construire les différents budgets
 - Les modalités de contrôle
 - Identifier un process comptable fiable
 - Lire le compte de résultats et le bilan

Durée : 5 jours

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

Groupe 1 :
du 25 au 29 janvier
2016

Groupe 2 :
du 7 au 11 mars 2016

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages, conférences
- Etudes de documents
- Travaux de groupe
- Etudes de cas
- Travail sur portfolio



S4 : Promouvoir et faire vivre le Projet

Objectifs et contenus

Impulser et promouvoir le projet

- Faire vivre la communauté
 - Animation pastorale et prise en compte de la question religieuse

Accompagner le développement des personnes

en faisant vivre et grandir une communauté ouverte à tous

- Gérer les Richesses Humaines d'un établissement scolaire : repères juridiques
 - Le contrat de travail
 - La représentation du personnel
- Faire de la formation un outil de pilotage
- Optimiser les moyens
 - DGH - TRM - Emplois du temps

Conduire le changement et vivre le changement (dans une fonction d'encadrement)

- Intégrer les évolutions numériques dans la conduite du changement
- Stratégies de changement en équipe dans un environnement complexe
 - en prenant en compte la complexité
 - en rendant plausible le changement
 - en inscrivant le projet dans un avenir à inventer en cohérence avec les mutations profondes de notre temps
 - approche systémique
 - résistance au changement

Durée : 5 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Groupe 1 :
du 21 au 25 mars 2016

Groupe 2 :
du 9 au 13 mai 2016

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages, conférences
- Etudes de documents
- Travaux de groupe
- Etudes de cas
- Travail sur portfolio



Stage « ouverture »

Ce stage, à réaliser dans le courant de l'année scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il doit permettre au stagiaire une découverte soit :

- auprès d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale...
- auprès d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- auprès d'un chef d'établissement qui a développé un projet innovant

Objectifs

- Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'innovation
- Rendre compte de ses observations et découvertes en :
 - analysant les éléments saillants
 - construisant des repères pour l'action future particulièrement en matière de conduite de projet et de gestion des ressources humaines

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la S1 et la S4.



Formation post-nomination

3^{ème} phase
du dispositif de formation initiale

2^{ème} année de la certification

Conditions pour suivre cette 3^e phase du dispositif :

- ↳ Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.



Formation post-nomination

La prise de fonction est une période riche en expériences, découvertes, questionnements... La formation proposée a pour objectif de permettre au nouveau chef d'établissement de s'engager dans une démarche réflexive, qu'il devra développer au cœur de sa responsabilité.

Objectifs

Accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Un dispositif de formation par alternance une régulation permanente ... entre projection et action

Le dispositif de formation est constitué de

- **Regroupements (présentiel):**
 - Deux regroupements de 3 jours et deux regroupements de 4 jours au cours de la première année d'exercice.
 - Un regroupement de 3 jours fin septembre de la 2nde année : validation et clôture du parcours
 - Une session de clôture du parcours avant la fin du 1^{er} trimestre de la seconde année.
- **Accompagnement:**
 - De la pratique professionnelle, par un pair proposé par la tutelle.
 - Dans le cadre de la formation afin de guider le stagiaire en vue de la certification.
- **Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)**

Modalités pédagogiques

Analyse de pratique
Groupes d'accompagnement professionnel
Ateliers de production
Consultations personnalisées

Dans le cadre de la certification, les UC4 (Ingénierie stratégique), UC5 (Management administratif, économique, matériel et immobilier) et UC1 (Management global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens) font l'objet d'une validation.



R1 : préparation de la rentrée

Cette session de 2 jours permet - dans le courant de l'été - de préparer la rentrée et de construire les premiers actes et les premières paroles à poser en tant que chef d'établissement.

Elle est ouverte aux chefs d'établissement nommés à la rentrée suivante et ayant suivi l'année de formation préalable

Objectifs et contenus

- Se préparer à prendre un premier poste de direction.
- Préparer la pré-rentrée et la rentrée avec la communauté éducative (1ers contacts, 1ers actes, 1ères paroles à poser).
- Repérer le « calendrier » du chef d'établissement.
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement.
- Se préparer concrètement aux premiers temps d'animation de la communauté éducative.
- Se projeter dans des situations concrètes.

Modalités pédagogiques

- Apports - éclairages
- Travaux de groupe
- Mises en situations

Durée : 2 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

Dates :

du 8 et 9 juillet 2015

Coût de la formation :

Enseignant : Budget
National Formiris (Code
communiqué à la
confirmation
d'inscription)

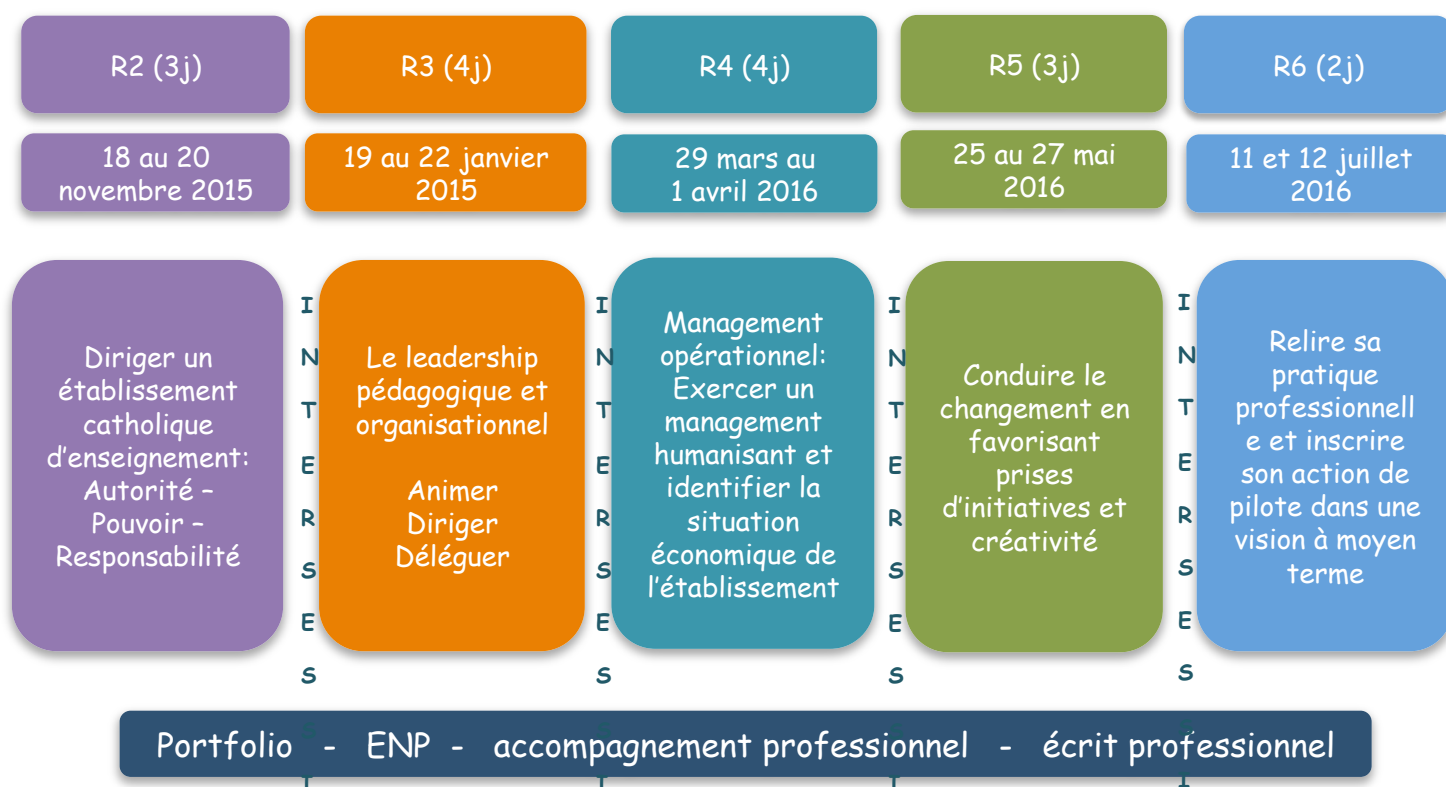
Personnel OGE :

Convention OPCALIA ou
autre organisme
financier à adresser
par l'établissement
salarier le stagiaire en
juillet.

Coût global 2 jours de
formation : 490,00 €



Les six regroupements de la première année de direction sont situés à des moments-clés de l'année, permettant de travailler (en relecture et en projection d'action) sur des « situations emblématiques » au cœur desquelles vont se construire et s'ancrer la légitimité et les postures du nouveau chef d'établissement.



Le dernier regroupement du parcours (R7), permettant la validation et la relecture de la prise de fonction, se déroulera au premier trimestre 16/17.

Prise en charge de la formation

Convention OPCALIA ou autre organisme financeur à adresser par l'établissement salariant le stagiaire à partir de la prise de fonction (septembre).
 Coût global (R2, R3, R4, R5, R6, R7) 20 jours de formation : 4 900,00 €



Les regroupements R6 et R7 du parcours post-nomination – année n + 1

Les regroupements de la seconde année de direction permettent de relire la première année de chef d'établissement, d'ancrer les points d'appui de son mode de pilotage à visée prospective, et d'identifier les besoins en termes de formation continuée. La valorisation orale de l'écrit professionnel se déroule lors du regroupement R6.

Attention cette page concerne la promotion de Post-Nomination
ayant démarré leur formation en septembre 2014

R6 (3j)

**du 28 au 30 septembre
2015**

Représenter l'établissement et
travailler en réseau pour
contribuer au développement et
à la qualité de l'Enseignement
Catholique

R7 (2j)

Du 12 et 13 novembre 2015

Piloter la mise en œuvre du
projet d'établissement et
conduire le changement

Formation post nomination années N et N+1

ANNEE N

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

R2 - 3 jours
du 18 au 20 novembre 2015

R3 - 4 jours
du 19 au 22 janvier 2016

R4 - 4 jours
du 29 mars au 1 avril 2016

R5 - 3 jours
du 25 au 27 mai 2016

R6 - 2 jours
du 11 et 12 juillet 2016

ANNEE N+1

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

R6 - 3 jours
du 28 au 30 septembre 2015
R7 - 2 jours
12 et 13 novembre 2015

**Formation
des Nouveaux Chefs
d'établissement du 2nd degré
nommés sans formation
préalable**



Préparation de la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Formation certifiante de niveau I

Les deux années de formation sont intégrées à un parcours conduisant à la certification obligatoire de « Dirigeant dans une organisation éducative scolaire et/ou de formation ».



Présentation de la certification

« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

La certification professionnelle s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de direction générale, de management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Le dirigeant d'une organisation éducative et scolaire appuie son expertise sur des compétences en leadership pédagogique nécessitant à la fois de savoir diriger une institution et piloter une équipe dans un cadre éthique et porteur de sens.

Organisation du Parcours

- La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations scolaires éducatives et/ou de formation ».
- Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :
 - Des temps de présentiels
 - Un accompagnement professionnel
 - Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage.

Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du chef d'établissement sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- **Un principe épistémologique** : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.



Formation en alternance, organisée sur deux ans

Des circonstances ou un contexte spécifique peuvent amener une Tutelle à nommer Chef d'établissement une personne qui n'a pas pu bénéficier de la formation préalable.

Dans ce cas, l'Ecole des Cadres Missionnés accueille ce nouveau chef d'établissement dans un dispositif spécifique de deux années, menant également à une validation telle que définie dans le statut des chefs d'établissement du second degré et à la certification.

Conditions pour entrer en formation

- ↳ Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission



Formation Nouveaux Chefs d'Etablissement

La prise de fonction est une période riche en expériences, découvertes, questionnements....
La formation proposée a pour objectif de permettre au nouveau chef d'établissement de s'engager dans une démarche réflexive, qu'il devra développer au cœur de sa responsabilité.

Objectifs

Accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Un dispositif de formation par alternance une régulation permanente ... entre projection et action

Le dispositif de formation est constitué de

- **Regroupements (présentiel):**
 - Deux regroupements de 3 jours et deux regroupements de 4 jours au cours de la première année d'exercice.
 - Trois regroupements de 3 jours et un de 4 jours au cours de la seconde année et une validation lors de la dernière session de clôture du parcours.
- **Accompagnement:**
 - De la pratique professionnelle, par un pair proposé par la tutelle.
 - Dans le cadre de la formation afin de guider le stagiaire en vue de la certification
- **Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)**

Modalités pédagogiques

Analyse de pratique
Groupes d'accompagnement professionnel
Ateliers de production
Consultations personnalisées

• Au cours des deux années, cinq Unités de Certification font l'objet d'une validation conduisant à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification de niveau I enregistré au Registre National de la Certification Professionnelle) :

Année 1 : les UC2 (Management éducatif et pédagogique) et UC3 (Management des Ressources Humaines) et/ou UC5 (Management administratif, économique, matériel et immobilier) font l'objet d'une validation.

Année 2 : les UC4 (Ingénierie stratégique), UC3 (Management des Ressources Humaines) et/ou UC5 (Management administratif, économique, matériel et immobilier) et UC1 (Management global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens) font l'objet d'une validation.



R1 : préparation de la rentrée

Cette session de 3 jours permet - dans le courant de l'été - de préparer la rentrée et de construire les premiers actes et les premières paroles à poser en tant que chef d'établissement.

Elle est ouverte aux chefs d'établissement nommés à la rentrée suivante et n'ayant pas bénéficié de l'année de formation préalable

Objectifs et contenus

- Se situer en tant que chef d'établissement de l'Enseignement Catholique
- Se préparer à prendre un premier poste de direction.
- Préparer la pré-rentrée et la rentrée avec la communauté éducative (1ers contacts, 1ers actes, 1ères paroles à poser).
- Repérer le « calendrier » du chef d'établissement.
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement.
- Se préparer concrètement aux premiers temps d'animation de la communauté éducative.
- Se projeter dans des situations concrètes.

Modalités pédagogiques

- Apports - éclairages
- Travaux de groupe
- Mises en situations

Durée : 3 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

Dates :

du 7 au 9 juillet 2015

Coût de la formation :

Enseignant : Budget
National Formiris (Code
communiqué à la
confirmation
d'inscription)

Personnel OGE :

Convention OPCALIA ou
autre organisme
financeur à adresser
par l'établissement
salarier le stagiaire en
juillet.

Coût global 3 jours de
formation : 735,00 €



Les quatre regroupements de la première année de direction sont situés à des moments-clés de l'année, permettant de travailler (en relecture et en projection d'action) sur des « situations emblématiques » au cœur desquelles vont se construire et s'ancrer la légitimité et les postures du nouveau chef d'établissement.

R2 (3j)	R3 (3j)	R4 (4j)	R5 (4j)
Du 5 au 7 octobre 2015	Du 23 au 25 novembre 2015	Du 11 au 14 janvier 2016	Du 4 au 7 avril 2016
Diriger un établissement catholique d'enseignement: Autorité - Pouvoir - Responsabilité	Management opérationnel: Exercer un management humanisant et identifier la situation économique de l'établissement	Le leadership pédagogique et organisationnel Animer Diriger Déléguer	Conduire le changement en favorisant prises d'initiatives et créativité
I N T E R S E	I N T E R S E	I N T E R S E	I N T E R S E

Portfolio - ENP - accompagnement professionnel - écrit professionnel

I
O **Prise en charge de la formation** O

Convention OPCALIAN ou autre organisme financeur à adresser par l'établissement salariant le stagiaire à partir de la prise de fonction (septembre).

Coût global (R2, R3, R4, R5, R6, R7, R8, R9) 28 jours de formation sur 2 années : 6 860,00 €



Les regroupements R6, R7, R8 et R9 du parcours NCE - année N + 1

R6 (3j)

R7 (3j)

R8 (4j)

R9 (3j)

Du 28 au 30
septembre 2015

Du 25 au 27
novembre 2015

Du 2 au 5
février 2016

Du 23 au 25
mai 2015

Représenter
l'établissement
et travailler en
réseau pour
contribuer au
développement
et à la qualité
de
l'Enseignement
Catholique

I
N
T
E
R
S
E
S

Piloter la mise
en œuvre du
projet
d'établissement
et conduire le
changement

I
N
T
E
R
S
E
S

Animer la
communauté
éducative et
développer des
partenariats

I
N
T
E
R
S
E
S

Session de
clôture -
relecture de la
mission de chef
d'établissement

Portfolio - ENP - accompagnement professionnel - écrit professionnel

I
O
N

Formation
NCE
années N et N+1

I
O
N

ANNEE N

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

R2 - 3 jours
du 5 au 7 octobre 2015

R3 - 3 jours
du 23 au 25 novembre 2015

R4 - 4 jours
du 11 au 14 janvier 2016

R5 - 4 jours
du 4 au 7 avril 2016

Lieu :

Espace
Montalembert
2 rue Chaintron

92120 -
MONTRouGE

ANNEE N+1

R6 - 3 jours
du 28 au 30 septembre 2015

R7 - 3 jours
du 25 au 27 novembre 2015

R8 - 4 jours
du 2 au 5 février 2016

R9 - 3 jours
du 23 au 25 mai 2016



Formation des chefs d'établissement à l'accompagnement professionnel



Présentation générale

Le dispositif de formation initiale mis en place par l'ECM prévoit, en appui à l'accompagnement prévu par les Tutelles, une modalité particulière lors de la phase de formation post-nomination. Cela consiste en un accompagnement professionnel de proximité par un pair expérimenté, et **formé à cette démarche spécifique**.

L'accompagnement professionnel s'inscrit dans une démarche de formation visant à une adaptation réelle du chef d'établissement à l'établissement dont la direction vient de lui être confiée. En même temps il amorce une évolution personnelle dans la prise de responsabilités. A cet effet, pour le chef d'établissement accompagnateur il ne s'agit pas de « *faire à la place de* » ou de se contenter de conseils, mais de favoriser réflexion personnelle sur l'exercice de la mission dans le cadre institutionnel d'un établissement de l'Enseignement catholique, de contribuer à créer un cadre suffisamment sécurisant pour développer la confiance nécessaire à l'exercice des responsabilités.

Accompagner un chef d'établissement stagiaire, c'est lui permettre d'acquérir du recul malgré l'urgence des situations quotidiennes, d'analyser et de maîtriser les stratégies qu'il utilise, de repérer, au fur et à mesure des besoins, les ressources qui sont à sa disposition, d'évaluer ses résultats, de relire ses propres démarches

Public concerné

Chefs d'établissement expérimentés 1^{er} et 2nd degrés, qui souhaitent se mobiliser pour accompagner leurs collègues nouvellement nommés, et qui présentent des aptitudes à l'accompagnement en termes de compétences et de postures.

Le parcours de formation était construit jusqu'en 2014 sur deux années autour de 5 sessions

(1 session de 3 jours et 2 sessions de 2 jours la 1^{ère} année, 2 sessions de 2 jours la seconde année)

Ce parcours fait l'objet actuellement d'une réflexion. Un nouveau parcours sera lancé dans le cours de l'année. Des informations seront communiquées ultérieurement aux tutelles et sur notre site.



Accompagnement professionnel

1ère année

Objectifs et contenus

- Etablir un climat de confiance et de coopération.
- Accompagner le nouveau collègue dans son cheminement vers l'autonomie
- Contribuer à la construction de son identité professionnelle.
- Aider à mobiliser les acquis de la formation initiale.
- Aider à la formalisation progressive de l'expérience.
- Développer, consolider et valoriser la pratique professionnelle
- Favoriser la créativité, l'inventivité

Modalités pédagogiques

- Apports-éclairages
- Travaux individuels et de groupe
- Etudes de cas, mises en situation

Durée :

1 session
de 3 jours et 2 sessions
de 2 jours
(à déterminer)

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Dates :

à déterminer - réflexion
en cours

Coût OPCALIA :



Accompagnement professionnel

2^{ème} année

La seconde année est accessible aux personnes ayant suivi les 3 sessions de la première année.

Objectifs et contenus

- Affiner les compétences d'accompagnateur développées lors de la 1^{ère} année de formation.
- Analyser les pratiques d'accompagnement à partir de l'étude des situations rencontrées.

Modalités pédagogiques

- Apports-éclairages
- Etudes de cas, mises en situation
- Analyse de pratique

Durée :
2 sessions de 2 jours
(à déterminer)

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Dates :

(à déterminer - réflexion en cours)

Coût OPCALIA :



Formation des Cadres de direction

- Adjoint dans l'enseignement général
- Adjoint dans l'enseignement technique et/ou professionnel
- Responsable SEGPA



3 Publics concernés

Cadre de direction dans l'enseignement général

Cadre de direction dans l'enseignement technique et/ou professionnel

Responsable SEGPA

Formation en cours de certification de niveau I « Pilote stratégique et opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » - Formation en alternance organisée sur 2 ans

La formation est ouverte aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité en établissement scolaire : adjoints, responsables d'unité pédagogique, responsables SEGPA...

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de sa mission est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : le pilote stratégique et opérationnel assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

La formation est organisée sur deux ans et permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences « Pilote stratégique et opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ».

Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :

- Des temps de présentiels
- Un accompagnement professionnel
- Un travail à distance à partir d'un environnement numérique de partage

La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.

La certification vise à évaluer les compétences du pilote opérationnel et stratégique à :

- Identifier et s'appropriier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
- Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
- Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.

Afin de pouvoir évaluer les compétences en situation réelle, deux situations peuvent se présenter :

- Le candidat n'est pas encore en situation de responsabilité : la mise en situation en milieu professionnel se fera par l'intermédiaire de stages dans des structures choisies par le candidat en fonction de son projet et des compétences à construire.
- Le candidat exerce déjà une situation de responsabilité lui permettant d'exercer à la fois la mission d'expertise et la mission d'appui. L'exercice professionnel lui permettra de valider les compétences attendues par la certification.

Pré-inscription

Une demande de fiche de pré-inscription est à adresser par mail à
a-boigegrain@enseignement-catholique.fr



Parcours certifiant pour se préparer aux fonctions d'adjoints dans l'enseignement général, technologique et professionnel ou aux fonctions de responsable SEGPA

**3 regroupements par année
avec des modules communs
et des modules spécifiques
selon les publics**

Année 1

Session 1

Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

Session 2

Construire son identité professionnelle : conduite de projet, délégation et subsidiarité

Session 3

Coordonner un secteur d'activité : cohérence des actions, cohésion des équipes

Année 2

Session 4

Manager une équipe en cohérence avec les orientations du dirigeant

Session 5

Contribuer à l'animation éducative et pédagogique de l'établissement

Session 6

Contribuer au développement de l'établissement : appui au chef d'établissement dans la politique d'orientation et le travail en réseau

Au cours des 2 années, cinq unités de certification font l'objet d'une validation

Année 1 : l'UC2 (Coordination d'un secteur d'activités) et l'UC3 (Pilotage de projets).

Année 2 : l'UC4 (Contribution aux décisions et actions stratégiques), l'UC5 (Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe) et l'UC1 (Contribution éthique et responsable au développement et à la transmission des valeurs de l'organisation)

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chainton
92120 - MONTRouGE

Année 1

Regroupement 1

Durée : 5 jours

Dates : du 2 au 6 novembre 2015

Module commun : 3 jours

Module spécifique : 2 jours

Regroupement 2

Durée : 5 jours

Dates : du 11 au 15 janvier 2016

Regroupement 3

Durée : 5 jours

Dates : du 20 au 24 juin 2016

Prise en charge de la formation

Enseignant : Budget National
Formiris (Code communiqué à la confirmation d'inscription)
Personnel OGE : Convention
OPCALIA ou autre organisme financeur.
Coût global 30 jours de formation
sur 2 années scolaires : 6 300,00 €

Année 2

Regroupement 4

Durée : 5 jours

Dates : du 2 au 6 novembre 2015

Regroupement 5

Durée : 5 jours

Dates : du 7 au 11 mars 2016

Regroupement 6

Durée : 5 jours

Dates : du 30 mai au 3 juin 2016



Parcours Passerelle entre deux certifications Parcours Préalable – Parcours de cadre de direction

La formation est ouverte aux personnes ayant effectué l'année de formation préalable à la fonction de chef d'établissement et souhaitant poursuivre dans le cadre de la certification de « pilote stratégique et opérationnel dans une organisation éducative scolaire et/ou de formation ».

Conditions pour suivre ce dispositif de formation

- Avoir validé les UC2 et UC3 de la certification de «Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation» en 2013-2014 ou 2014-2015
- Avoir obtenu l'accord du chef d'établissement pour le départ en formation

3 regroupements pour l'année

Session 1

Manager une équipe en cohérence avec les orientations du dirigeant

Session 2

Contribuer à l'animation éducative et pédagogique de l'établissement

Session 3

Contribuer au développement de l'établissement : appui au chef d'établissement dans la politique d'orientation et le travail en réseau

Au cours de l'année, trois unités de certification font l'objet d'une validation

- L'UC4 : Contribution aux décisions et actions stratégiques
- L'UC5: Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation
- L'UC1 : Contribution éthique et responsable au développement et à la transmission des valeurs de l'organisation

Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTROUGE

Regroupement 1

Durée : 3 jours
Dates :
Du 3 au 5 novembre 2015

Regroupement 2

Durée : 4 jours
Dates :
Du 8 au 11 février 2016

Regroupement 3

Durée : 3 jours
Dates :
Du 14 au 16 juin 2016

Prise en charge de la formation

Personnel OGE : Convention
OPCALIA ou autre organisme
financier.

Coût global 10 jours de formation :
2 100,00 €



Formation des Chefs de travaux





Chef de travaux - 1^{ère} année

Promotion 2015-2016

Cette formation initiale, construite en partenariat avec le CTPN est qualifiante. Elle est construite sur deux années. La première année inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n°46 du 15 décembre 2011

1^{ère} année

Regroupement 1

Module commun

- Repérer les structures et l'organisation de l'Enseignement catholique.
- S'approprier le projet éducatif de l'Enseignement catholique, et le situer dans le contexte actuel de société.
- Construire des premiers repères et outils de management, et d'animation d'équipes.

Module spécifique

- Identifier les missions, fonctions et tâches du Chef de travaux
- Situer ses actions dans un cadre et avec des partenaires identifiés
- Construire et utiliser des outils de planification et d'organisation
- Gérer le calendrier scolaire, et les missions d'organisation (CCF, DGH, PFMP, examens...)
- Préparer le stage pratique

Regroupement 2

Module commun

- Animer les équipes dans les changements : travail sur des situations problèmes.
- Construire des stratégies pour accompagner le changement.

Module spécifique

- Organisation des enseignements technique et professionnel, coordination des équipes d'enseignants
- Les outils informatiques au service du chef de travaux
- La coordination au service des équipes.

Stage dans un autre établissement :

2 journées -perlées ou groupées- pour s'ouvrir à un autre contexte et à d'autres pratiques.

Un rapport d'activités est rédigé en écho à ce stage.

Regroupement 3

Module spécifique

- Conseil au chef d'établissement, animation des équipes d'enseignants.
- Délégation de pouvoirs en matière d'hygiène et de sécurité
- Gestion financière
- Recrutement des personnels
- Gestion des conflits.

Regroupement 1

Durée : 5 jours

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Dates :

du 2 au 6 novembre 2015

Module commun : 3 jours

Module spécifique : 2 jours

Regroupement 2

Durée : 3 jours

Dates :

Du 12 au 14 janvier 2016

Module commun : 1 jour

Module spécifique : 2 jours

Regroupement 3

Durée : 3 jours

Dates :

Du 21 au 23 mars 2016

Coût OPCALIA

Année 2015 : 1050 €

Année 2016 : 1260 €

Autres budgets : nous contacter.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux de groupes
- Études de cas



Chef de travaux - 2ème année

La formation se poursuit sur une seconde année pour la partie relevant spécifiquement d'un contrat de droit privé (OGEC).
Il est nécessaire pour y accéder d'avoir suivi l'intégralité de la première année.

2ème année

Session de validation : 2 jours

PROJET PROFESSIONNEL VALIDATION DE LA FORMATION

Objectifs et contenus

Les dispositifs de formation

- Le plan de formation des personnes enseignants et des personnels OGEC
- Les différents parcours de formation par apprentissage
- Construction du projet individuel de formation continue

Validation de la formation

- Soutenance du mémoire professionnel *
- Evaluation de la formation

** Chaque stagiaire rédige un mémoire professionnel qui témoigne d'une capacité d'analyse réflexive sur ses activités.*

Validation de la formation

A l'issue du parcours de formation, le chef de travaux adresse à la Commission paritaire nationale un dossier de demande de validation. Ce dossier comprend une lettre de demande, un CV, le contrat de travail de droit privé, les attestations de formation, ainsi que le rapport d'activités du stage et le mémoire professionnel, qui aura fait l'objet d'une soutenance orale lors de la session de 2ème année.

Session spécifique niveau 2

Durée : 2 jours
Lieu :
Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Dates :
Regroupement 4
Durée : 2 jours
Dates :
Du 16 au 17 novembre
2015

Coût OPCALIA : 420 €
Autres budgets : nous
contacter.

**Formation initiale
des chargés de mission
dans les services
d'animation de
l'Enseignement Catholique**



Présentation générale

Formation des Chargés de Mission dans les services d'animation de l'Enseignement Catholique Promotion 2015 - 2017

La formation est ouverte aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité de chargé de mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique.

Ce parcours de formation est un parcours en cours de certification conduisant à la certification de niveau 1 de «Pilote stratégique et opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation». Cette formation en alternance est organisée sur 2 ans.

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de sa mission est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : le pilote stratégique et opérationnel assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

La formation, organisée sur deux ans, permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences du « Pilote stratégique et opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », et prend appui sur le texte adopté par le comité National de l'Enseignement Catholique du 3 juillet 2009 « Les services d'animation dans l'Enseignement Catholique - Principes organisateurs et statut des chargés de mission ».

Visées et principes du parcours de formation

Une formation professionnelle :

- La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.
- La certification vise à évaluer les compétences du pilote opérationnel et stratégique à :
 - Identifier et s'appropriier les valeurs de l'organisation et le type de management du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.
 - Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.
 - Faire preuve d'expertise et d'une visée prospective dans la coordination du secteur dont il a la charge et dans la conduite des projets.



Le parcours est organisé sur deux années, et structuré en six sessions et un stage d'observation

La formation s'appuie :

- Sur les pratiques professionnelles développées (et/ou à développer) par les stagiaires
- Sur les différents champs d'expertise des stagiaires

Le dispositif est pensé en alternance :

- des temps de présentiels : 6 sessions de 5 jours sur deux ans. Un stage d'observation de 3 jours dans une autre direction diocésaine (en année 2).
- un temps d'accompagnement de la pratique professionnelle afin de guider le stagiaire en vue de la certification.
- un travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'espace numérique de partage

Le parcours de formation est pensé à la lumière de la diversité des missions réalisées par les animateurs institutionnels, pour permettre au chargé de mission de situer sa fonction en appui et conseil au directeur diocésain et de développer les compétences nécessaires à son secteur d'activités et/ou d'expertise.

Modalités d'inscription

L'envoi en formation est sous la responsabilité du Directeur Diocésain.

Condition d'envoi en formation :

Etre en poste ou être identifié par le Directeur Diocésain comme étant fortement susceptible d'occuper un poste à court terme cf. texte voté au CNEC le 3 juillet 09 dans la partie 3.2 "Formation" :

"Le chargé de mission doit bénéficier d'une formation initiale... Cette formation initiale peut associer la formation préalable avant la prise de fonction et la formation en alternance."

Ce parcours est ouvert à tous les nouveaux collaborateurs et également aux plus anciens en lien avec les évolutions qui touchent à leur fonction.

Inscription : Le projet d'inscription étant validé par le Directeur Diocésain auprès de l'ECM prendre contact avec l'ECM, Annick BOIGEGRAIN, de préférence par mail, pour demander une fiche d'inscription :

a-boigegrain@enseignement-catholique.fr



Parcours de formation

Année 1

Session 1

Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

Session 2

Construire son identité professionnelle en contexte : conduite de projet, délégation et subsidiarité

Session 3

Coordonner un secteur d'activité : cohérence des actions, cohésion des équipes

Session 4

Manager une équipe en cohérence avec les orientations diocésaines

Année 2

Session 5

Contribuer à l'animation éducative et pédagogique du réseau des établissements

Session 6

Contribuer au développement du réseau des établissements : appui au directeur diocésain pour faire vivre les orientations diocésaines dans un environnement pluriel

Au cours des 2 années, cinq unités de certification font l'objet d'une validation

Année 1 : l'UC2 (Coordination d'un secteur d'activités) et l'UC3 (Pilotage de projets).

Année 2 : l'UC4 (Contribution aux décisions et actions stratégiques), l'UC5 (Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe) et l'UC1 (Contribution éthique et responsable au développement et à la transmission des valeurs de l'organisation)

Durée : 33 jours

1^{ère} année

(2015-2016: 20 jours)

Session inaugurale

5 jours

15 au 19 juin 2015

Session 2

5 jours

19 au 23 octobre 2015

Session 3

5 jours

14 au 18 mars 2016

Session 4

5 jours

6 au 10 juin 2016

2^{ème} année :

(2016-2017: 13 jours)

Session 5

5 jours

En octobre/novembre 2016

Session 6

en février/mars 2017

Stage

3 jours

au cours de la 2^{nde} année

Lieu :

Espace Montalembert
2 rue Chaintron
92120 - MONTRouGE

Coût global de la formation :
6 930,00 €



Formation des Responsables ASH





Formation des Responsables diocésains de l'ASH

Public concerné

Responsables de l'ASH (adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap) en diocèse (1^{er} et 2nd degrés)

Objectifs

- Acquérir et mettre en pratique des outils d'analyse de l'actualité, des textes réglementaires et des réformes du système éducatif.
- Se situer dans le projet diocésain ou interdiocésain
- Développer des compétences d'animation et de pilotage
- Intégrer des résultats de la recherche scientifique dans la démarche ASH
- Adapter, inventer des modes d'accompagnement des équipes de terrain à partir de l'analyse de situations professionnelles
- Animer, organiser et gérer un réseau d'enseignants ASH

Contenus

- Actualité éducative et pédagogique, textes réglementaires
- Apports scientifiques
- Analyse de situations professionnelles.
- Outils d'animation et d'accompagnement des équipes au cœur du projet diocésain

Modalités pédagogiques

- Apports, éclairages institutionnels et professionnels
- Travaux de groupe
- Ateliers de travail collaboratif
- Production d'outils

Durée : 3 jours

Lieu : SGEC
277 rue St Jacques
75005 Paris

Du 7 au 9
décembre 2015

Coût
OPCALIA : 390 €

Financement
Formiris : nous
consulter

Cette formation est organisée dans un partenariat Ecole des Cadres Missionnés, Mission Besoins éducatifs particuliers du SGEC, et Formiris fédéral.



CONTACTS

Nathalie TRETIAKOW, Directrice
n-tretiakow@enseignement-catholique.fr

Denis HERBERT, Responsable de formation
d-herbert@enseignement-catholique.fr

Dominique LECORPS, Responsable de formation
d-lecorps@enseignement-catholique.fr

Myriam BOUTRUCHE, Assistante
m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Annick BOIGEGRAIN, Assistante
a-boigegrain@enseignement-catholique.fr

eCm
école des cadres missionnés
Enseignement catholique

2, rue Chaintron 92120 MONTROUGE
Tél : 01.55.48.04.60
www.ecoledescadresmissionnees.fr